

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22084 - 82ÈME ANNÉE

## Séminaire de la COI et du Japon

# L'énergie thermique des mers : une richesse réunionnaise sabotée

**OTEC PLANT IN REUNION ISLAND**  
OCEAN THERMAL ENERGY CONVERSION

Produire de l'électricité grâce à l'énergie thermique des mers

**PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ**  
Énergie propre, continue et renouvelable

**EAU DE SURFACE CHAUDE**  
~ 25 - 28 °C  
Prélevée à quelques mètres de profondeur

**FONCTIONNEMENT**  
La différence de température entre l'eau chaude et l'eau froide permet de faire fonctionner une turbine et de produire de l'électricité

**EAU DES PROFONDEURS FROIDES**  
~ 4 - 7 °C  
Prélevée à 700 - 1000 m de profondeur

**LES ATOUTS DE L'OTEC À LA RÉUNION**

- ☀️ Ressource abondante et inépuisable
- 🕒 Production continue 24h/24
- 🌱 Faibles émissions de CO<sub>2</sub>
- ⚙️ Réduction de la dépendance aux énergies importées
- ⚡ Sécurisation de la production de base

**UN POTENTIEL STRATÉGIQUE POUR L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉUNION**

Le 29 mai, la COI et le Japon ont consacré un séminaire à l'énergie thermique des mers (ETM), une technologie permettant de produire de l'électricité grâce à la différence de température entre les eaux de surface et les profondeurs océaniques. Adaptée aux îles tropicales, l'ETM offre une production continue. À La Réunion, cette ressource abondante avait été étudiée dans le cadre de l'autonomie énergétique, mais son développement a été abandonné depuis 2010

malgré son potentiel stratégique au profit d'intérêts de sociétés étrangères qui font des profits en important de l'énergie à La Réunion.

Le 29 mai dernier, la Commission de l'océan Indien (COI), en partenariat avec le Japon, a organisé un séminaire consacré aux solutions innovantes en matière d'énergies renouvelables pour les îles africaines de l'océan Indien dont fait partie La

Réunion. Cette rencontre a réuni experts, responsables institutionnels et acteurs du développement autour d'une technologie porteuse d'importantes perspectives : l'énergie thermique des mers (ETM).

Les échanges ont mis en évidence le potentiel considérable de cette ressource pour les îles de notre région. Les participants ont étudié les possibilités offertes par l'exploitation de la différence de température entre les eaux chaudes de surface et les eaux froides des profondeurs océaniques. Cette différence thermique permet de produire de l'électricité de manière continue, sans dépendre du vent, de l'ensoleillement ou des conditions climatiques.

## Renforcer l'autonomie énergétique de la COI

L'objectif du séminaire était également d'identifier des solutions concrètes pour renforcer l'autonomie énergétique des membres de la COI. Dans un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie, la dépendance aux importations et les impératifs de lutte contre le changement climatique, l'ETM apparaît comme une technologie particulièrement adaptée aux territoires insulaires tropicaux.

Pour La Réunion, ce débat n'a rien de nouveau. Jusqu'en 2010, l'énergie thermique des mers figurait parmi les pistes stratégiques étudiées dans le cadre du projet d'autonomie énergétique de notre pays. La géographie réunionnaise offre en effet des conditions très favorables pour cette technologie : des eaux de surface chaudes toute l'année et des fonds marins atteignant rapidement de grandes profondeurs à proximité des côtes.

L'intérêt majeur de l'ETM réside dans sa constance. Alors que les énergies solaire et éolienne sont intermittentes, l'énergie thermique des mers peut fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Elle est donc capable d'assurer la production de base nécessaire à l'alimentation du réseau électrique. Cette caractéristique en fait une alternative crédible aux centrales alimentées par des combustibles

importés.

Aujourd'hui encore, une partie importante de l'électricité consommée à La Réunion dépend très largement de ressources importées d'autres continents par EDF et Albioma. Même la biomasse utilisée pour la production électrique repose sur l'importation de bois. Pourtant, l'océan qui entoure notre île représente une source d'énergie locale, renouvelable et gratuite.

## Réparer le sabotage du plan d'autonomie énergétique de La Réunion

La relance de l'intérêt international pour l'ETM montre que cette technologie n'appartient pas au passé. Bien au contraire, elle répond aux défis auxquels sont confrontées les îles de l'océan Indien. Le séminaire organisé par la COI et le Japon rappelle ainsi que les solutions existent pour réduire la dépendance énergétique de nos territoires.

Pour La Réunion, cette initiative est aussi l'occasion de s'interroger sur les choix effectués depuis 2010. Alors que l'autonomie énergétique constituait un objectif affiché, les projets structurants fondés sur les ressources locales ont progressivement été sabotés. Pourtant, l'énergie thermique des mers demeure une des rares solutions capables de fournir une électricité abondante, stable et produite sur place.

L'océan est une des plus grandes richesses naturelles de La Réunion. Le débat relancé au niveau régional par la COI invite à remettre cette ressource au cœur de la réflexion sur l'avenir énergétique du pays.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

# Ethiopian Airlines se déploie dans notre région : La Réunion reste à l'écart

**Le déploiement d'Ethiopian Airlines à Maurice et à Nosy Be confirme l'attractivité de ces destinations auprès des touristes transitant par Addis-Abeba, principal hub africain. La Réunion reste à l'écart de cette dynamique. Au-delà des infrastructures touristiques, les règles d'entrée imposées par la France constituent un frein pour les visiteurs africains et asiatiques, soumis à des procédures de visa contraignantes. Maurice et Madagascar, plus accessibles, captent ainsi une clientèle internationale à fort pouvoir d'achat.**

L'arrivée d'Ethiopian Airlines tous les jours à Nosy Be confirme l'attractivité croissante de notre région. La compagnie africaine, qui s'appuie sur le puissant hub d'Addis-Abeba, renforce sa présence avec une desserte quotidienne de Nosy Be à Madagascar et des liaisons temporaires vers Maurice. Cette stratégie ouvre de nouvelles perspectives pour le Nord de Madagascar et Maurice qui bénéficieront de l'arrivée de riches visiteurs en provenance d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient grâce aux nombreuses correspondances offertes par le premier réseau aérien du continent africain.

Pour Madagascar et Maurice, cette connexion représente une opportunité importante. Les deux destinations misent depuis longtemps sur le tourisme international et disposent de politiques d'accueil conçues pour faciliter l'entrée des visiteurs. Elles pourront ainsi capter une partie des flux touristiques transitant par Addis-Abeba, l'un des principaux carrefours aériens du continent.

## Paris décide de qui peut entrer à La Réunion

Dans ce contexte, l'absence de La Réunion dans les projets de développement d'Ethiopian Airlines interpelle. Alors que l'île dispose d'atouts naturels remarquables et d'infrastructures modernes, elle demeure à l'écart de cette dynamique régionale. Cette situation n'est pas le fruit du hasard.

Certes, le manque d'infrastructures spécifiquement adaptées à une clientèle touristique à fort pouvoir d'achat constitue un élément d'explication. Mais la principale raison réside dans le cadre institutionnel et administratif qui régit l'entrée sur le territoire. À La Réunion, la politique migratoire est définie par la France. Les ressortissants de l'Union européenne

peuvent entrer librement et séjourner sans visa, même s'ils n'ont pas d'argent à dépenser. En revanche, les habitants des pays voisins de l'océan Indien, de l'Afrique ou de l'Asie sont soumis à des procédures bien plus contraignantes.

Pour visiter La Réunion, ils doivent solliciter un visa auprès d'un consulat français dans leur pays d'origine. Cette démarche implique des frais parfois élevés, des délais d'attente et la constitution d'un dossier complet démontrant notamment des ressources financières suffisantes. Le visa peut être refusé, sans remboursement des frais engagés, au motif de « garanties insuffisantes ». Cette incertitude constitue un frein important pour de nombreux voyageurs.

## Visa délivré à l'aéroport d'arrivée à Madagascar et Maurice

À l'inverse, Maurice et Madagascar ont adopté des politiques beaucoup plus souples. Dans ces pays, le visa touristique peut généralement être obtenu à l'arrivée sur le territoire. Les formalités sont simples, rapides et ne nécessitent ni entretien préalable ni démarches administratives complexes. Pour un voyageur international, notamment en provenance d'Afrique ou d'Asie, le choix devient alors évident.

Cette différence d'approche influence directement les stratégies des compagnies aériennes. Une compagnie comme Ethiopian Airlines recherche des marchés capables d'attirer facilement des flux de voyageurs internationaux. Maurice et Madagascar répondent à cette logique. La Réunion, malgré ses atouts, apparaît comme une destination interdite d'accès pour une grande partie de la clientèle potentielle africaine.

L'intégration de La Réunion à la France a contribué à distendre les relations naturelles avec les pays voisins de l'océan Indien et de notre continent africain. Tant que les conditions d'entrée resteront plus restrictives que chez nos voisins, il sera difficile pour l'île de s'inscrire pleinement dans les dynamiques touristiques. Pendant que Maurice et Madagascar profitent du développement d'Ethiopian Airlines, La Réunion observe cette évolution depuis le bord de la piste et compte sur les touristes affinitaires et « sac à dos ».

# Oté

## « Si wi frékant lo shien, ou va gingn lo piss » : In kozman pou la rout

Mézami an parlan lo piss mi rapèl bien néna lontan La Rényon té infèsté avèk lo piss véra é sa lété in malèr pou la popilassion an zénéral. Mé an parlan lo shien ni koné piss lo shien é sa lété pa in bon n'afèr pou nou avan k'i trouv in linsèktissid pou détrui bann bébèt-la mé détruir lé pa lo fin mo pars ziska zordi li sava, li vien, é touzour li amenn anou la vi dir.

Solman nout kozman sé in provèrb é si li parl piss sé arienk pou in konparézon pars fransh vérité li parl frékantassion. Si ou néna bon frékantassion ou va tir bann bon bénéfiss. Si ou néna mové frékantassion ou nora mové bénéfiss.

Zot i koné si ou néna zanfan i fé dé shoz i fo pa, toutsuit ou va akiz lo mové frékantassion mèm si lé vré a-domi. Pars lé touzour konmsa, ou na tandanss protèz out zanfan — lo zo i soutien la shèr !- é akiz sète lé zot mèm si lé zot paran i fé la mèm shoz ke ou dann l'ote sanss.

Alé ! mi kite azot rofléshirla dsi é ni retrouv pli dvan, sipétadyé.

*Justin*